

Charte politique du CNCD-11.11.11



Nous, ONG, syndicats, associations et groupes citoyens engagés dans la coopération internationale en Belgique francophone et germanophone, affirmons vouloir œuvrer collectivement au sein du **Centre national de coopération au développement (CNCD-11.11.11)** pour coordonner nos efforts en faveur de l'éradication de la pauvreté et de la satisfaction universelle des droits fondamentaux.

Le monde a besoin d'un **nouveau paradigme** fondé sur les quatre points cardinaux de notre vision du développement que représentent l'accomplissement des **droits humains fondamentaux**, l'expansion de la **démocratie**, le respect de l'**environnement** et la **diversité culturelle**. Nous nous engageons à organiser des actions coordonnées de solidarité internationale en termes de sensibilisation, de partenariats et d'interpellation, au Nord comme au Sud, en vue de traduire ce nouveau paradigme du développement en réalités concrètes.

Nous affirmons vouloir coordonner nos actions au sein du CNCD-11.11.11 autour de **trois missions** :

- **Sensibiliser** les citoyens en Belgique aux enjeux mondiaux par l'organisation d'une campagne commune d'éducation à la citoyenneté mondiale (la « campagne 11.11.11 ») ;
- **Interpeller** les décideurs politiques en vue d'orienter leurs décisions en faveur de la coopération internationale et du développement durable ;
- **Financer** des programmes de développement par l'organisation annuelle d'une opération de récolte de fonds (l'« Opération 11.11.11 »).

Un monde en mutation

Le monde de ce début de 21^{ème} siècle est en profonde mutation :

- Le monde dominé par les pays occidentaux laisse progressivement la place à un monde de plus en plus multipolaire, caractérisé par l'émergence de puissances régionales du Sud qui remettent en cause l'ordre international existant. Ce **basculement du monde** contribue à remettre en question l'approche Nord-Sud traditionnelle de la coopération au développement : la montée en puissance de **la coopération Sud-Sud met fin au monopole occidental** en matière de coopération au développement.
- **La mondialisation a entraîné une redistribution internationale des richesses** impliquant des gagnants et des perdants. Si **les inégalités Nord-Sud**, qui sont toutefois toujours très élevées, **ont diminué** grâce aux performances de la Chine et de l'Inde, **les inégalités sociales ont augmenté à l'intérieur de quasi tous les pays**, tandis que les femmes sont minoritaires dans les lieux de décision et ont un moindre accès aux ressources. C'est pourquoi la **mobilisation des ressources domestiques** et leur **juste répartition** dans chacun des pays représentent des facteurs décisifs de financement du développement et d'éradication de la pauvreté dans le monde.
- **L'instabilité du système international provoque des crises globales** – financière, économique, sociale, écologique, alimentaire, politique – qui affectent dans des proportions diverses tous les citoyens du monde, qu'ils soient du Nord ou du Sud. En particulier, la double contrainte de la stabilité climatique et de l'approvisionnement en ressources naturelles pose la question des capacités de la planète à assumer l'impact environnemental du développement mondial. Les politiques d'austérité et d'ajustement structurel ne sont plus limitées aux seuls pays en développement, mais concernent aussi des pays européens. De plus en plus, le renforcement de la coopération internationale est devenu une nécessité non seulement pour régler des problèmes spécifiques dans les pays pauvres du Sud, mais aussi pour **régler par le biais de partenariats globaux des problèmes communs**.
- **En Europe et ailleurs dans le monde, l'impact des crises globales exacerbe les tentations de repli sur soi**. L'argument selon lequel il y a suffisamment de problèmes en

Europe sert d'alibi pour réduire les budgets d'aide au développement et mener des politiques migratoires restrictives. Les conflits qui se multiplient aux frontières de l'Europe, dont l'incapacité à définir une politique de voisinage cohérente est patente, exacerbe les tensions et met en péril les fondements du « vivre ensemble ». Plutôt que s'opposer, mondialisation et fondamentalismes semblent aller de pair. La **solidarité internationale** et la **cohabitation culturelle** représentent un défi majeur dans un monde marqué par les replis identitaires.

Développer le rôle de contre-pouvoir et d'acteur de changement de la société civile

Le monde dans lequel la coopération au développement traditionnelle s'est épanouie n'existe plus. Dans ce contexte, les ONG et les autres organisations de la société civile (OSC) doivent adapter leurs modes de pensée et d'action :

- Pour s'adapter au nouveau contexte international, **les ONG et les autres OSC disposent de solides atouts** : elles sont des laboratoires d'idées et des productrices de valeurs dans un monde en perte de sens ; elles ont accumulé une solide expérience en matière de partenariats et de réseaux internationaux ; elles disposent de structures leur permettant de s'adapter à des contextes instables et à des situations de crise ; elles ont les capacités pour mobiliser les citoyens et faire reposer leurs actions sur une large base sociale.
- Sur base de ces atouts, **les ONG et les autres OSC peuvent jouer plusieurs rôles de premier plan** dans le nouvel agenda du développement mondial : celui de contre-pouvoir démocratique et de plaidoyer envers les gouvernements et les entreprises en faveur d'enjeux mondiaux comme la cohérence des politiques en faveur du développement (CPD), le respect des droits humains et des normes sociales et environnementales ; celui de l'éducation à la citoyenneté mondiale envers les citoyens afin de les sensibiliser aux enjeux mondiaux ; celui de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, de *l'empowerment* et des droits des femmes ; celui du partage des savoirs et de coproduction de services et de biens publics dans le cadre de partenariats internationaux multi-acteurs, notamment en matière de protection sociale, de souveraineté alimentaire, de justice, d'environnement et de travail décent ; celui de l'aide humanitaire envers les populations victimes des conflits, de toutes formes de violences (traite des êtres humains, violence intrafamiliale, exploitation sexuelles...) et des catastrophes environnementales ; celui d'acteurs de changement social en renforçant les mouvements sociaux et citoyens dans leur propre société et en les articulant à l'échelle internationale à travers des partenariats et des coalitions larges d'organisations de la société civile.
- **Dans la coopération au développement du 21^{ème} siècle, l'ancrage social des ONG et des autres OSC est une nécessité absolue** pour garantir à leurs actions des soutiens populaires et financiers suffisants et être en capacité de construire à l'échelle locale, nationale et internationale des partenariats, des alliances et des coalitions larges et représentatives d'organisations de la société civile. En tant que **contre-pouvoirs démocratiques**, les OSC sont indépendantes des gouvernements et définissent leur agenda d'actions en toute autonomie. Cet agenda doit toutefois s'inscrire dans un **dialogue ouvert avec les pouvoirs publics** : pour inciter les gouvernements à mener des politiques publiques favorables au nouvel agenda du développement mondial ; pour développer des formes innovantes de financements publics et de coopération au développement adaptées aux enjeux mondiaux contemporains ; pour promouvoir la construction d'Etats de droit démocratiques, stratégiques et solidaires qui sont la clé du développement mondial.
- **La construction d'alliances citoyennes Nord-Sud** est un moyen privilégié pour peser sur les enjeux mondiaux. Face aux tentations de repli sur soi, la seule réponse adéquate et durable est le renforcement de la coopération internationale. C'est dans ce but que nous inscrivons nos stratégies et cherchons à développer des synergies à travers l'approfondissement et l'élargissement de coalitions de la société civile et de partenariats globaux.